



CESP

DISPOSITIF INTERNET GLOBAL

SYNTHESE DE L'AUDIT



2023

SYNTHESE DE L'AUDIT DU DISPOSITIF INTERNET GLOBAL 2023

A la demande de ses adhérents, le CESP audite le dispositif Internet Global de Médiamétrie qui a pour principal objectif de fournir au marché l'audience dédoublée au global et sur chacun des écrans (ordinateur, smartphone et/ou tablette) des sites et applications consultés ainsi que le profil des internautes. Ces données sont également utilisées par des acteurs tiers tels que l'ACPM pour produire les audiences Brand de la presse (papier et digital), ou des sociétés développant des solutions de ciblage publicitaire.

Ce dispositif s'appuie sur trois panels Internet et sur une méthodologie de fusions. La production des résultats d'audience est issue des fusions et repose sur un échantillon d'individus virtuels reconstitués. Ce dernier est construit principalement à partir du sous-échantillon des panélistes bi- ou tri-mesurés, en moyenne 6 379 panélistes répondants en 2023.

Le présent rapport d'Audit du CESP porte sur le dispositif de l'année 2023 et plus précisément :

- Le recrutement du dispositif Internet Global, i.e. l'ensemble des individus qui ont accepté de participer à au moins un des trois panels Internet
- Le suivi et la gestion des trois panels (relances, règles d'exclusion...)
- L'analyse de la qualité des échantillons de chacun des trois panels (taille, structure de l'échantillon, taux de *churn*...)

Ce rapport ne couvre pas l'ensemble des étapes de pré-traitements conduites par Médiamétrie au niveau de chaque panel Internet¹ et de la collecte des données qui ont fait ou pourront faire l'objet de focus complémentaires. En effet, pour répondre à la demande du Comité Scientifique de disposer de documents méthodologiques détaillés tant sur les contrôles métier appliqués en production que sur la méthodologie d'un point de vue technique, Médiamétrie met en place des ateliers spécifiques avec l'équipe du CESP qui aboutissent à la rédaction conjointe de notes intégrant un volet scientifique détaillé sur les modèles statistiques et leur validation quantitative.

Le Comité Scientifique salue les efforts de Médiamétrie pour détecter et pallier, dans la mesure du possible, les difficultés de mesure liées aux évolutions technologiques permanentes de l'univers à étudier.

¹ A titre d'illustration, les pré-traitements tels que l'exclusion temporaire de panélistes « atypiques », le traitement des « outliers » (i.e. l'élimination de visites par sous-domaine), ne sont pas couverts par le présent Audit.

A partir de ses différents contrôles et analyses conduits sur l'année 2023,

Le CESP considère satisfaisant :

- L'augmentation de la taille de l'étude de calage qui sert à produire les populations théoriques d'internautes sur les différents écrans et qui répond à la recommandation du Comité Scientifique (étude réalisée auprès d'un échantillon d'au moins deux fois la taille de chaque panel à redresser).
- Les améliorations continues apportées au niveau du terrain (formation des enquêteurs, mise en place d'ateliers pour la phase accroche...) et de l'optimisation des bases de numéros de téléphone appelés pour recruter les panélistes grâce à l'ajout d'un nouvel opérateur.
- L'expertise des enquêteurs PRM (site Armatis) qui répondent aux panélistes rencontrant des problèmes techniques avec l'installation des systèmes de mesure sur leurs *devices*, ce qui évite des abandons et favorise la participation à plusieurs panels.
- Le taux de panélistes répondants élevé pour les Panels Mobile et Tablette : en moyenne 93% des panélistes recrutés contribuent à la production des résultats d'audience chaque mois.
- Le principe consistant à obtenir des résultats multi-*devices* à partir d'individus mesurés partiellement, compte tenu des difficultés à obtenir l'accord d'un panéliste pour être mesuré sur tous ses terminaux.
- L'ajout d'une précision au sein du guide mis à disposition des utilisateurs dans l'interface de restitution des résultats pour signifier que les seuils sont calculés sur des individus virtuels reconstitués et non sur des panélistes bruts.

Le CESP émet des réserves sur :

- La qualité de certaines données utilisées comme valeurs théoriques pour les redressements des Panels en raison des correctifs apportés aux résultats issus du Baromètre des Equipements.
- Le recours à des modélisations pour quantifier l'usage des applications (ex : algorithme d'inférence pour identifier les applications en focus depuis iOS8, modélisation du temps passé sur TikTok) compte tenu de la sécurisation de plus en plus forte des systèmes d'exploitation, en particulier iOS, qui gêne le fonctionnement du *meter RealityMine*.
- Les couvertures France entière calculées sur des cibles non redressées en raison de l'incohérence des résultats obtenus (la couverture France entière est supérieure à la couverture calculée sur la population Internet Global).

Le CESP recommande notamment :

- D'améliorer la qualité du recueil de certaines données utilisées comme valeurs théoriques pour les redressements de chacun des trois panels internet (Cf. Audit Baromètre des équipements 2023).
- De mettre en place un suivi mensuel pour contrôler le nombre et le profil des panélistes Ordinateur pour lesquels une partie de la navigation https n'a pas pu être remontée par le *meter NetSight*, alors que le protocole https est de plus en plus utilisé par les sites (pour la protection de leurs données et c'est un des critères de référencement pris en compte par l'algorithme de Google).
- De supprimer l'étape de calage sur les pages *site-centric* notamment car elle repose sur une métrique imprécise en raison de l'évolution constante des techniques de programmation des sites et des applications.
- D'augmenter la part des panélistes bi- ou tri-mesurés qui sert de socle à l'élaboration des modèles de passage entre panels. Le Comité Scientifique souligne que le nombre de panélistes bi- ou tri mesurés décroît depuis 2021 et est maintenant en dessous de l'objectif de 6 500 panélistes avant exclusion.

- De supprimer les 217 panélistes recrutés via parrainage et encore présents dans le dispositif à fin 2023 pour la production des prochains résultats d'audience. Le Comité Scientifique rappelle sa recommandation faite en 2021 de ne pas avoir recours à un recrutement via parrainage car cela nuit gravement à la représentativité des échantillons obtenus (effet « boule de neige »).
- D'augmenter l'objectif du taux de recensement à 90% sur le dispositif Internet Global, au global et au niveau de chaque strate, pour être conforme avec les autres études de référence.
- De poursuivre les évolutions au niveau des *meters* et applications de mesure afin de n'exclure aucune navigation des internautes et de mesurer les applications en focus, quel que soit le système d'exploitation du smartphone ou de la tablette.

Le CESP recommande aux utilisateurs :

- D'être vigilants sur la significativité des résultats, en particulier compte tenu de l'extrême faiblesse des seuils de publication des résultats à la case (à partir de 50 individus virtuels).
- En raison des incohérences observées entre les Couvertures France entière et Internet Global, d'être vigilant sur l'exploitation des couvertures France entière pour les cibles non redressées.
- De notifier que l'univers de mesure ne tient pas compte de l'ensemble des systèmes d'exploitation et d'avoir à l'esprit que tous les modèles de smartphones, ordinateurs, tablettes et versions d'OS ne sont pas éligibles à la mesure.
- De noter que la mesure Internet Global est basée sur trois panels, un panel par écran, dont un sous-échantillon d'individus bi- ou tri-mesurés pour produire les audiences dédoublées au global et sur chacun des écrans des sites et applications.
- De noter que l'audience des contenus vidéo digitaux visionnés ne fait pas partie du champ de la mesure.

*Le Comité Scientifique
Le 9 juillet 2024*

